

REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

DEPARTEMENT  
**HERAULT**  
ARRONDISSEMENT  
**LODEVE**

Séance du 12 Avril 2018

**Commune de  
PAULHAN**

N° 2018/04/13

Date de la convocation	04/ 04/ 2018
	<b><u>Votes : 23</u></b>
Présents : 19	Pour : 22
Absents : 4	Contre : 0
Représentés : 4	Abstention : 1

L'an deux mille dix huit et le douze avril,  
Le Conseil Municipal de la Commune de Paulhan s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, à dix huit heures trente sous la présidence de Claude VALERO, et après convocations régulièrement faites à domicile.

Etaient présents : MM. VALERO Claude, ALAMBERT Elie, ALEIX Bertrand, ARNAUD-PONCY Pierrette, ARNAUD Raymond, BALLESTER Christian, BIROUSTE Pascal, BONSIGNORI Vincent, BOUISSON Mylène, DJUROVIC-BESALDUCH Aleksandra, DUPONT Laurent, ENGELVIN Gérard, GASPARD Chantal, GAVINET Isabelle, HEREDIA Fabienne, JAM Thierry, JAURION Léon, ROYON Sophie, SEBASTIAN David.

Etaient Absents : MM. BORGNAT Géraldine, GASC Georges, L'HOTE Valérie, WEHRMEIJER Patricia.

Procuration : - Mr ROIG José à Mr DUPONT Laurent  
- Mme GUERIN Audrey à Mr ALEIX Bertrand  
- Mme RICARD Christine à Mme GASPARD Chantal  
- Mme AMMARI Hanane à Mme ROYON Sophie

**Objet** : Adoption du règlement intérieur du comité consultatif communal « revitalisation des bourgs centres »

Accusé de réception en préfecture  
034-213401946-20180412-2018-04-13-DE  
Date de télétransmission : 16/04/2018  
Date de réception préfecture : 16/04/2018

Monsieur le Maire rappelle aux membres de l'assemblée que la commune a adhéré au réseau des centres villes durables et de l'innovation de « centre-ville en mouvement » pour redynamiser les cœurs de villes.

A ce titre, il convient d'adopter un règlement intérieur du comité consultatif, dont lecture est donnée.

Oùï l'exposé de son président,

Le Conseil Municipal, par 22 voix Pour, 1 Abstention

- Adopte le règlement intérieur du comité consultatif communal « revitalisation des bourgs centres »
- Autorise Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à accomplir toutes les démarches administratives relatives à ce dossier.

Fait et délibéré les jour, mois et an que susdits.

**Le Maire**  
**Claude VALERO**



Le Maire :

-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte

Affiché le :

Transmis au représentant de l'Etat le :

Accusé de réception en préfecture  
034-213401946-20180412-2018-04-13-DE  
Date de télétransmission : 16/04/2018  
Date de réception préfecture : 16/04/2018